

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 22

Artikel: Le paroissien
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



L'ORGOLHIAO,
(Fable).

On pião l'ètai zu élevâ
Su la tita d'on Ripounâ¹ :
On vretâllio bosson einmèlliounâ qu'on diastre.
Fallâi pardieu bin la cougnâitre
Po dere de sè retrouvâ
Dein ti elliao pâi rebibolâ,
Crâisi per devant, per derrai,
Ein faseint crotset et maillette
A fêre châotâ lè pegnette
Quemet se terivant áo dâi²,
Dein elliao seindâ boutsi bin mi qu'avoué dâi porte.
Porquie dan lè pe croûto guieu
Ant-te ti dâi mouî de cheveu,
Adan que bin dâi dzein de sorte
L'ant lo cotson tot dêpelli ?
Clli pião pouâve dan s'aguelhi
Et djuvi

Avoué sè chère, avoué sè frâre, à catse-catse

Dein ellia tignasse ;

L'ètai pardieu bin benhirâo !
Mâ ellia pião l'ètai orgolhiao :
Sè crayâi bin mé que sè frâre
Et fabrequâ d'autra matâre³ :
Fiè co on pião su on molan.

On dzo, — l'ètai à sti boun-an, —

Lè dzein à la Ripounâ étant gaillâ ein fita,

Sè cougnivant tant que la tita

De noutron vilhio Ripounâ

Lo sè trovâïe vesenâ

Avoué claliasque

D'on syndique

Dâo Gros-de-Vaud braquâ tot prî dâi carouset.

« Hardi ! sè peinse lo craset

De pião. Hardi ! çâ po sti iâdzo,

Se vu vère on autre velâdzo

Lè lo momeint. Ie vu cambyâ

Du su mon guieu de Ripounâ

Su la tita áo coo que la totse.

Dinse tsandzeri de perrotse.

Mè cheinto fè, gros et cossu,

Po deveni pião de monsu ! »

Onna menuta apri l'avâi tsandzi de tita

Et ie tsertsvise 'na capita

De pâi⁴

Po s'einfatâ.

Pas pi ion qu'ein avâi. Fasâi de clliâo pliautâïe

Su la tita pliemâïe

Tant que lo syndico a cheintu dêmèdzi.

Lo pião n'a pas pu sè lodzi :

L'a ètai tyâ d'on coup de lètse-potse⁵,

Tyâ quemet on tye onna motse.

Qu'a-te gagni noutron fiéraud

D'avâi voliu fêre lo gros ?

Du que noutra terra l'e riônda

L'e l'orgouet qu'a perdu lo mondo.

Marc à Louis.

¹ Riponnier, Lazzaroni de Lausanne. — ² Doigt. —

³ Matière, étoffe. — ⁴ Cheveux, poils. — ⁵ Second doigt de la main. Les noms des doigts sont : Pâodzu,

lètse-potse, grand dâi, damusallâ, petit-dâi.

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

IL Y A CENT ANS

A propos de l'incendie de la Flèche de la Cathédrale.

A l'assemblée générale du Vieux-Lausanne, qui a eu lieu le 25 mai, M. l'architecte Bron a fait une conférence sur les flèches de la Cathédrale et parlé de l'incendie du 24 mai 1925. Chose curieuse, le maire venait précisément de convoquer les pompiers pour des exercices qui devaient avoir lieu le 30 mai. Il ignorait que son avis était daté du jour où un exercice pratique de premier ordre serait imposé aux sauveteurs.

MM. les intendants, maîtres et employés aux pompes pour les cas d'incendie, sont prévenus que la Section de police en a fixé l'essai, au lundi 30 courant, à 6 heures du matin, pour les Nos 2 et 5 grandes pompes, et Nos 4 et 6 portatives, sur St-François.

Les Nos 1, 3 et 4 grandes pompes, et Nos 1, 3 et 5, à la Palud, à 6 h. 1/2.

Le No 7 grande pompe et No 2 portative, en St-Laurent, à 7 heures.

MM. les intendants et employés aux échelles et hottes devront aussi se présenter ; savoir, ceux des échelles de St-Pierre, Petit-Chêne, à 6 heures du matin, en St-François.

Ceux des échelles et hottes du Pont, Palud et la Cité, à 6 1/2 heures, à la Palud.

Enfin, ceux des échelles de St-Laurent, à 7 heures, en St-Laurent.

Lausanne, le 23 mai 1824.

G. Fiaux, maire.

(Extrait de la Feuille d'Avis de Lausanne,

24 mai 1824).

D'autre part, le célèbre professeur de mathématiques, Develey écrivait le 31 mai suivant au même journal ce qui suit :

« Quand un malheur nous arrive, nous regrettons souvent de ne pas avoir employé les moyens propres à le prévenir. L'incendie qui a eu lieu dernièrement à notre Cathédrale, par un éclat de foudre, rappellera sans doute les paratonnerres, dont l'efficacité est certaine quand ils sont bien construits. Le moment d'appeler l'attention générale sur ces appareils préservateurs, semble tout à fait favorable, puisqu'on espère les voir nous mettre encore à l'abri de la grêle, fléau souvent aussi redoutable que la foudre. Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que le Ministre de l'Intérieur à Paris, a fait publier en 1824, une *Instruction sur les paratonnerres*, brochure in-8° de 51 pages, avec deux planches. Il est indispensable que les personnes intéressées à la chose consultent cet ouvrage, car des appareils de ce genre, établis par des artisans peu instruits, pourraient être, sinon nuisibles, au moins inutiles. »

Le paroissien. — Un pasteur à l'éloquence fleurie et surabondante, avait tellement bien effrayé son auditoire en lui parlant des châtiments qui l'attendaient sur terre s'il ne devenait moins pâle, que tous en avaient les larmes pleins les yeux. Seul un brave citoyen restait impassible à son banc.

A l'issue du sermon, le pasteur se rapprocha de l'homme et lui demande s'il ne s'était pas senti touché par ses exhortations.

— Oh ! moi, je ne suis pas de la paroisse... —

FARCE

ETAIT, il y a longtemps, très longtemps, alors que celui qui vous parle, n'était encore qu'un petit bout d'homme, haut comme ça, mais garnement, mais mauvais sujet, comme pas un au village...

Et oui, c'était il y a bien longtemps, à l'âge où la liberté n'était pas un rêve, où le chaud soleil, les prés verts, les forêts sombres nous appartenait à nous, les gamins, les « tout terribles » comme on nous appelait.

Nous étions plusieurs, cinq, six, je ne sais plus, unis dans le mal comme les doigts de la main. Il y avait Paul, Jean-Jean, Riquet, Gu-Gu, d'autres encore, sans compter le gros chien Turc, qui n'appartenait à aucun de nous, mais fut toujours de toutes nos parties.

C'était « mois d'avril » toute l'année, pour nous, et nous avions toujours chez la plupart des voisins, une ou plusieurs fessées promises pour des méfaits quelconques ; j'avais, pour ma part, un véritable compte courant ouvert un peu partout, et je crois bien qu'à l'heure actuelle, ce compte-là n'est pas encore bouclé.

Souvenirs... Souvenirs...

Or, un jour, au premier avril justement, une aventure nous valut une angoisse insurmontable. Nous avions fait une véritable orgie de mauvais tours ; je crois bien que nous avions eu du génie cette fois-là, tout y avait passé : vieilles casseroles attachées à la queue des chiens, sonnettes tirées à tour de bras, portes fermées à triple tours et dont nous emportions la clé, tout, tout, et nous cherchions encore, pas lassés, le moyen de finir dignement cette épope.

Nous errions dans le petit bois qui fait face au village, riant à la fois du dernier et du prochain mauvais tour, sales, débraillés, oui, sales, mais heureux...

...Soudain, le chien Turc qui nous suivait, jeta un aboi. Un drôle d'aboi plaintif, anxieux, qui nous immobilisa. Puis, comme il avançait, tête basse, nous le suivîmes, écartant les fourrés.

...Un seul cri nous cloua soudain, sur place, autour d'un gros hêtre, aux branches duquel... horreur... un homme était pendu, rigide, effrayant, comme un affreux épouvantail...

Une seconde, peut-être, nous restâmes là, grelottants, éperdus... puis, ce fut une fuite haletante, silencieuse, à travers les fourrés épineux, une fuite pareille à une envolée de moineaux. Nous nous retrouvâmes à l'entrée du village, et il n'y eut qu'une voix pour affirmer : « il faut aller le dire au garde-champêtre »...

Et nous y allâmes. L'un derrière l'autre, tout pâles, tout tremblants, avec des yeux encore apeurés, comme si le pendu avait pu nous suivre.

Il fallut bien du temps pour trouver le garde et, quand enfin nous le vîmes, alors, oh, alors, ce fut un récit détaillé, coupé, haché, brefouillé comme un interrogatoire :

— On a trouvé un pendu... dans le bois, là-bas. Il était tout raide... dans un hêtre... il tirait la langue... Il faut vite y aller... on a couru pour vous le dire...

Le brave homme mit beaucoup de temps à savoir de quoi il s'agissait ; mais quand il eut compris, quand, muets, nous restions devant lui im-